

Tarif des douanes

Dans le même temps, les tarifs américains sur bien des produits, ainsi que leur secteur manufacturier plus évolué et fondé sur des économies d'échelle axées sur des marchés plus importants, leur plus grande technologie et leur accès à la finance ont tous ralenti notre développement. Une autre chose dont certaines gens de la région atlantique se plaignent est que bien des fermes et entreprises familiales et associées, tant dans le secteur manufacturier primaire que secondaire, ont été achetés par des corporations plus grandes qui les ont souvent fermées et ont approvisionné les Maritimes à partir de leurs usines du centre du Canada. Ils n'en sont empêchés par aucune intervention fédérale, par exemple, par un instrument fiscal comme un impôt élevé sur les gains de capital qui suivrait la vente d'une industrie située dans les Maritimes, afin que ces emplois industriels restent dans les provinces maritimes.

Après avoir fait cette brève incursion historique, sans aucune prétention, dans nos antécédents économiques, et même si je crois que dans les années 80 et 90 la situation mondiale exigera une plus grande libéralisation des échanges entre les pays, même si je crois que le Canada doit montrer l'exemple en abaissant ses tarifs, je dois quand même faire une mise en garde.

Le modèle de libre-échange proposé dernièrement par le Conseil économique du Canada comme option politique pour la deuxième partie des années 70 est, à mon avis, une proposition douteuse. Les applications modernes du modèle de Ricardo sont assujetties à un cadre institutionnel qui ressemble bien peu à l'ordre politico-économique international tel qu'il est aujourd'hui.

Pour être appliqué avec succès, le modèle du libre-échange suppose un laissez-faire politico-économique, c'est-à-dire un gouvernement passif, une économie vraiment compétitive, de petites entreprises inaptées et passives, la libre circulation des travailleurs entre les pays et à l'intérieur des États, le flux des capitaux, des taux de change libres et flexibles—pas de fluctuations contrôlées. Ce n'est que lorsque ces conditions à caractère institutionnel seront remplies que tous ceux qui sont des éléments du commerce international pourront constater une amélioration de leur niveau de vie réel.

● (2050)

Dans le cadre de notre propre Confédération, il existe un système de libre-échange entre les provinces, une union économique même, mais les provinces de la région atlantique sont toujours défavorisées. De même, si l'on examine les écarts entre les régions pauvres et les régions riches de l'Italie, nous constatons que le système de libre-échange au sein même d'un pays s'applique parfois au détriment d'une région particulière ou que, tout du moins, ce système contribue fort peu à réduire l'écart entre les régions d'un même pays dans le domaine de l'emploi et du revenu. Je pense également, et j'en suis encore plus convaincu après avoir écouté aujourd'hui le premier ministre de la Jamaïque, M. Manley, que nous, habitants des pays riches, devons ouvrir nos marchés aux pays du tiers-monde en leur accordant un traitement préférentiel.

Certains diront que nous devrions exploiter l'avantage dont nous jouissons, comparé à certains autres pays, dans le domaine des industries à haute technologie. En fait si on examine attentivement les chiffres relatifs au commerce canadien, on constatera que notre pays n'a peut-être même pas d'avantage relatif dans le domaine des industries à haute

technologie. En outre, non seulement les industries qui produisent des équipements de haute technologie, à quelques rares exceptions près, ont eu d'assez piètres résultats sur les marchés étrangers, mais leur situation s'est détériorée sur le marché intérieur. Par conséquent, il semble que la force du commerce extérieur canadien réside essentiellement dans le secteur des richesses naturelles, secteur qui a peu de chances de réaliser des gains importants dans le cadre d'un système de libre-échange. Par conséquent, si nous adoptons le système du libre-échange, nous ne contribuerions qu'à renforcer l'image des Canadiens comme étant un peuple de coupeurs de bois et de porteurs d'eau.

Il est évident que le revenu par habitant a rapidement augmenté grâce à l'exploitation de nos richesses naturelles et à la vente de nos produits principaux. Toutefois, nous avons payé cher le prix de cette augmentation. Il nous faut maintenant mettre en vigueur une politique intelligente et vigoureuse de traitement de nos ressources naturelles; toutefois, une telle politique ne serait pas conforme à l'idée du libre-échange tel que l'entendent les manuels. En outre, les répercussions sur les régions de la fermeture d'un nombre important d'usines du secteur manufacturier—je pense, par exemple, à l'industrie textile au Québec—seraient encore plus importantes que je ne l'ai indiqué.

Une baisse notable de l'emploi dans le secteur secondaire, compensée par une hausse marquée de la part prise par le tertiaire dans l'emploi global, risquerait d'entraîner une détérioration sensible de notre potentiel de production. Il est même possible que les gains de production initialement réalisés grâce à la spécialisation soient entièrement anéantis en quatre à six ans par une relative lenteur de croissance de la production générale.

Jusqu'ici, nous avons supposé que la libéralisation des échanges amènerait un réaménagement ordonné de notre structure industrielle. Mais en fait, la restructuration industrielle massive qu'il faudrait réaliser pour maximiser les avantages possibles du libre-échange ne peut pas s'effectuer sans heurts, à supposer même qu'on opère sur une période relativement longue. A en juger d'après ce qui s'est passé dans l'après-guerre, ses effets se feraient sentir sur des industries qui ont longtemps bénéficié de la protection.

En outre, il serait tout à fait irréaliste et peut-être même catastrophique d'appliquer unilatéralement le libre-échange, comme certains le préconisent. Nous n'avons pas d'autre voie que de négocier dans le cadre des accords du GATT. En ce moment, les pays participent aux fastidieuses mais importantes conférences du GATT relevant de ce qu'on a appelé la négociation de Tokyo. Nous croyons, nous espérons que ces travaux vont faire réaliser au Canada et au monde entier de grands progrès dans la voie de la libéralisation des politiques commerciales.

J'espère tout spécialement que les pays du tiers monde se verront accorder des concessions spéciales par les pays industrialisés, qui avaient jusqu'ici la haute main sur le système du GATT, en raison de ce que le gros du commerce mondial s'effectuait entre eux. Il ne faut jamais oublier dans le monde industrialisé qu'il existe sur la planète 2 milliards d'hommes comme nous, que nous avons encouragés par notre aide alimentaire et autre, par notre assistance technique et par nos capitaux, et qui attendent des concessions commerciales pour